

# Le

Mensuel  
d'informations  
locales  
et municipales  
de Domont

# Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : [www.domont.fr](http://www.domont.fr) et sur la page : Ville de Domont

N° 275 - février 2022

## SOMMAIRE

➤ **Actualités**  
Île-de-France Mobilités  
poursuit l'amélioration  
du réseau de bus



Page 3

➤ **Actualités**  
Cadre de vie :  
des abribus, panneaux  
numériques  
et signalétiques  
tout neufs



Page 5

➤ **Retour sur...**  
Salon du jouet  
de collection et de la  
bande dessinée



Page 7

## FORT DE DOMONT: son avenir se dessine



Page 2

## TEMPS FORTS

### Samedi 12 mars Dédicace

Venez à la rencontre de Hassiba Hamitouche. Cette auteure domontoise dédicacera son livre *6 allée Irène et Joliot Curie*; un ouvrage qui retrace son parcours et le quotidien de sa famille algérienne immigrée dans les années 90 en France. Un témoignage authentique chargé d'émotion.

14h à 17h30 - Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry  
Renseignements : 01 74 04 22 10



### Dimanche 13 mars Nettoyons la nature

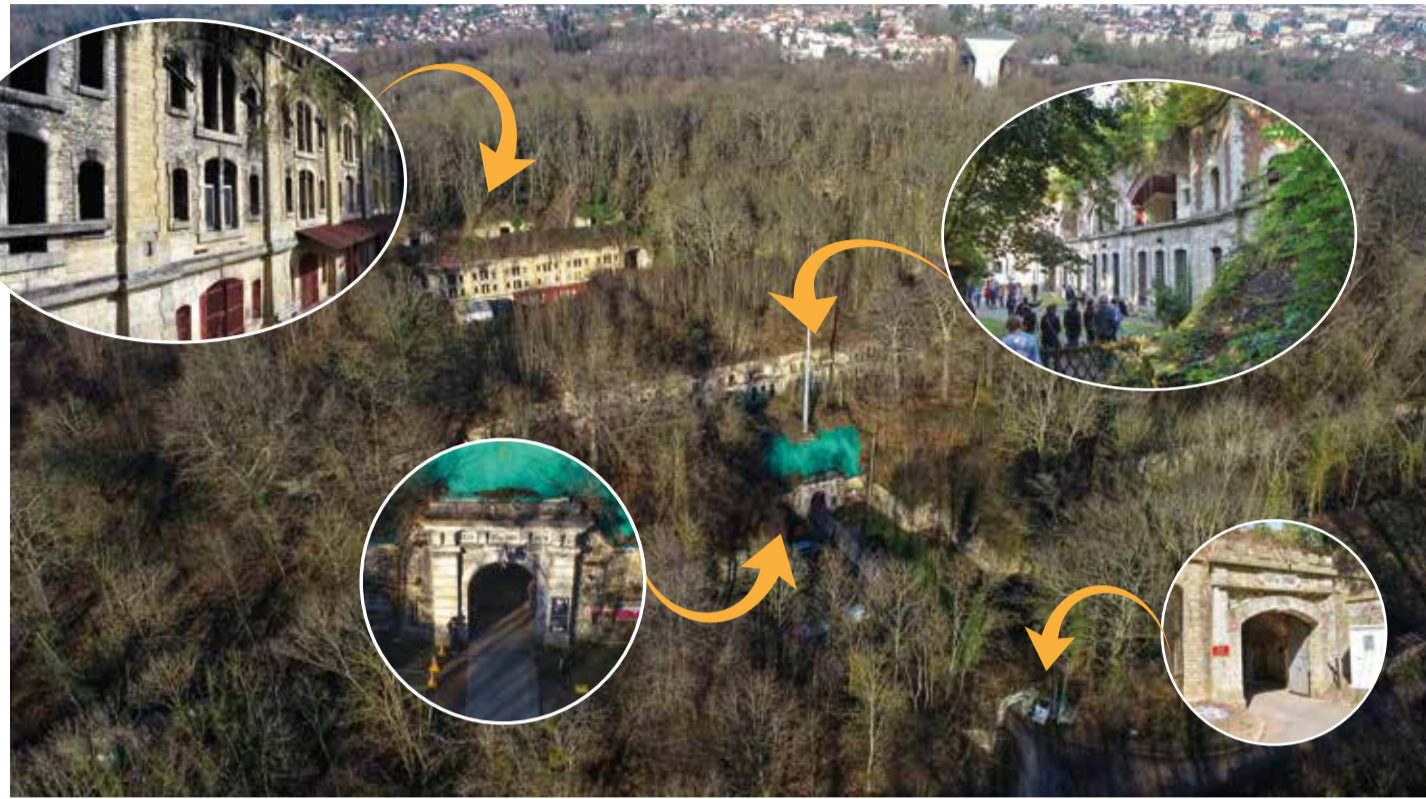
Participez à l'opération Nettoyons la nature... Un grand nettoyage de printemps avant l'heure pour les bénévoles et amis de l'association Les Jardins d'Alain. Vous parcourrez les chemins communaux pour ramasser ce que les indélélicats jettent par terre. Des accompagnateurs vous guideront avec tout le matériel nécessaire dans cette mission solidaire et écologique.

9h - Les Jardins d'Alain  
11 allée des Bleuets  
Renseignements : 06 75 25 44 40



## L'avenir du Fort de Domont se dessine

Propriété de la commune depuis avril 2021, après son rachat à l'Office National des Forêts (ONF), le Fort de Domont doit devenir dans les prochaines années un lieu de culture, d'activités et d'attractivité tourné vers le public. Le fruit d'un travail en étroite collaboration entre la Mairie, des partenaires associatifs et économiques, ainsi que des citoyens investis.



C'est un lieu emblématique et mystérieux de Domont, dont la réputation a depuis plus d'un siècle dépassé les frontières de notre commune. Et pourtant, il reste encore largement méconnu de nos habitants. Le Fort de Domont est au cœur d'une vaste réflexion visant à le revitaliser à travers des activités culturelles, économiques et associatives. Au départ de ce projet ambitieux, il y a une opportunité saisie au bond par l'équipe municipale en 2021. Celle de faire l'acquisition du bâtiment et des 14 hectares de terrain adjacents, alors propriété de l'ONF depuis 1964. Coût de l'opération, 120 000 euros. Un montant modéré au regard de l'importance historique de ce joyau de notre patrimoine municipal.

### Une association pour esquisser le futur du fort

Première pierre à la construction du projet, une assemblée générale s'est déroulée le 26 octobre 2021, regroupant une soixantaine de personnes : élus municipaux et intercommunaux, conseiller régional, associations, citoyens, entrepreneurs, artisans, architectes... À l'issue de cette première réunion est née l'Association des Amis du Fort de Domont (AFD), présidée par Michèle Alart, personnalité très engagée depuis les années 90 dans la commune [voir l'encadré], et portée par un conseil d'administration composé de 18 membres parmi lesquels plusieurs élus de la Ville et un bureau de 6 membres (3 titulaires et 3 adjoints) dont Serge Bierre, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, au titre de trésorier. « Afin de lancer des travaux, il nous fallait un réceptacle financier, rendant nécessaire la création de notre association », souligne

la présidente. Au-delà de l'aspect administratif, la nouvelle structure témoigne de la volonté d'une démarche co-construite aux côtés de la Ville, mais également de très nombreux partenaires. Parmi eux, l'entreprise Forcyno, ou des associations telles qu'IMAJ, la Croix-Rouge, les Scouts de Domont, Tir 360 ou encore Equistoria.

### L'insertion professionnelle au cœur du projet

Afin de mener à bien la métamorphose du fort, la première étape sera de sécuriser, nettoyer et rendre les lieux accessibles au public. Recouvert de végétation, dégradé par le temps et certaines activités passées, le bâtiment nécessite en effet une lourde remise en état. Pour ce faire, il a été décidé que l'essentiel des travaux de rénovation se fera, dans la mesure du possible, sous la forme de chantiers d'insertion. Le tout sous l'égide de partenaires de l'association.

Une phase nécessaire afin d'entreprendre la dynamisation du site et de le rendre attractif. « Nous souhaitons nous appuyer sur l'artisanat, ainsi que des activités portées par des associations de la commune, et pourquoi pas la création d'animations en plein air », détaille Michèle Alart. Une vitrine à la fois culturelle, économique et touristique qui permettra ensuite de partir en quête de financements, indispensables pour développer des projets.

### Le Fort à la recherche de soutiens financiers

Si sur le terrain, tout semble figé, les membres de l'association s'activent en réalité déjà depuis plusieurs mois en coulisses. Les visites s'enchaînent afin de présenter le projet.

Après les élus et partenaires locaux, ce sont de potentiels soutiens d'ampleur qui ont pu découvrir les lieux. « Nous avons reçu la visite du délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, notre premier grand interlocuteur », se réjouit la présidente de l'AFD. Un appui précieux qui en appelle d'autres, puisque l'association s'est rapprochée de la Région Île-de-France. Une délégation viendra visiter le fort début mars. « À ce titre, je tiens à remercier Pierre Delmas qui est pour nous la mémoire du Fort, et qui apporte son expertise lors de chaque visite des lieux, dont il connaît les moindres recoins et la signification de chaque pierre », insiste Michèle Alart.

### Deux délibérations pour soutenir le projet

Le Conseil municipal a de son côté adopté à l'unanimité le 2 décembre une délibération autorisant la municipalité à solliciter le label « Patrimoine régional ». Une seconde délibération votée le même jour autorise, elle, le Maire à signer tous les documents relatifs aux démarches auprès de la Fondation du Patrimoine. « En tant que présidente de l'AFD, je tiens à souligner que l'une des choses les plus motivante et porteuse est le soutien unanime des élus de la Ville, dont une partie sont membres de l'association et y occupent des fonctions », assure Michèle Alart. Prochaine étape, la réponse à un appel à projets national lancé par l'État. L'enjeu est de taille, puisque chaque financement doit permettre de répondre aux ambitions fortes du projet, dont les investissements seront étalés sur plusieurs années.

### QUESTIONS À

## MICHÈLE ALART

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU FORT DE DOMONT



**Vous êtes connue pour votre investissement en faveur de la commune, quel est votre parcours ?**

Je suis arrivée en 1991 comme proviseuse du lycée George Sand, dont j'ai accompagné la construction et puis la croissance. Cela m'a permis de côtoyer un certain nombre de personnes de la Ville. Lorsque j'ai pris ma retraite en 2002, je suis devenue Adjoint au maire de l'époque, Jérôme Chartier, dont j'ai été la collaboratrice pendant plus de 10 ans à l'Assemblée Nationale. Au cours de mon deuxième mandat d'élue, j'ai quitté mes fonctions pour devenir directrice de cabinet de l'ex Communauté de Commune de l'Ouest de la Plaine de France (CCOPF).

**Vous êtes également connue pour votre engagement associatif...**

Après cette dernière expérience professionnelle, j'ai décidé de m'impliquer dans la vie associative locale. Je suis devenue administratrice puis présidente de l'association IMAJ, fonction que j'occupe depuis environ 5 ans. Nous accompagnons des jeunes en grande difficulté. Dans le même temps, je me suis impliquée dans l'Association des Entreprises de la Plaine de France (AEPF), devenue Dynactive, association des Entreprises de Plaine Vallée. J'en suis aujourd'hui la présidente d'honneur. J'ai toujours voulu créer un pont entre le monde de l'entreprise et le monde des jeunes afin de faciliter leur insertion professionnelle. Ma présence dans ces deux associations n'est donc pas un hasard et répond à une certaine logique par rapport à mon parcours et à mes convictions.

**Pourquoi avoir tenu à vous investir pour le Fort de Domont ?**

Lorsque la Ville a fait l'acquisition du fort, Frédéric Bourdin a souhaité trouver une personne capable de coordonner ce chantier polymorphe et multi-partenarial. Il m'a proposé de participer à ce grand projet, chose que j'ai acceptée avec grand plaisir.



À l'image de Serge Bierre, Premier Maire-Adjoint et trésorier de l'AFD, les élus de Domont sont mobilisés aux côtés de Michèle Alart, Présidente de l'AFD pour la valorisation du Fort de Domont.



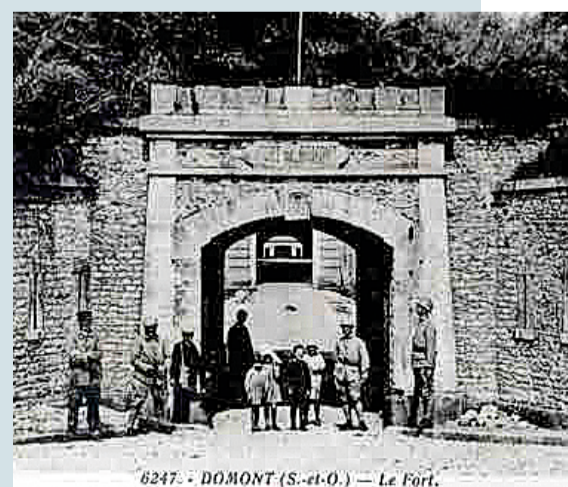
Premier sponsor de l'association, la caisse locale du Crédit Agricole d'Ézanville, avec l'aide de l'agence de Domont, a remis à l'AFD un chèque de soutien de 2000 € pour soutenir le projet lors de sa visite du Fort le 28 janvier.

## LE FORT DE DOMONT, TOUTE UNE HISTOIRE

Le fort de Domont est né de la volonté de protéger la ville de Paris, en tirant les enseignements de la guerre franco-prussienne (1870-1871) qui a vu la capitale être assiégée pendant 4 mois. Il fait ainsi partie d'un vaste programme de fortifications, qui s'est notamment soldé par la création d'autres forts à Montlignon, Montmorency ou encore Écouen. Les travaux du fort de Domont se sont déroulés entre 1874 et 1878. Pour mener à bien cette entreprise, 600 prisonniers de droit commun ont été réquisitionnés et encadrés par des professionnels. Les autorités de l'époque ont fait le choix d'installer le futur camp retranché sur le plateau de la croix blanche, butte haute de 180 mètres. Une place forte capable d'accueillir une garnison de 1175 hommes et plus de 70 pièces d'artillerie. Le début d'une utilisation militaire qui aura notamment vu le fort tirer sur des éclaireurs allemands en 1914, pendant la Première Guerre mondiale. En 1940, le fort a en outre été occupé par les Allemands en pleine Seconde Guerre mondiale.

### Des utilisations successives

Le fort de Domont a finalement été démilitarisé en 1947, sans que cela ne marque pour autant son abandon. Dans les années 50, il a été utilisé comme laboratoire de recherche ionosphérique, avant de devenir propriété du ministère de l'Agriculture et d'être confié à l'ONF lors de sa création en 1964. Jusqu'en 1994, il a abrité une société qui l'utilisera comme laboratoire d'essais sur la radiographie de matériaux, avant de devenir un centre de formation incendie. Aujourd'hui, le site est occupé par un artisan menuisier ainsi que par la société Forcyno.



6247 : DOMONT (S.-et-O.) - Le Fort.

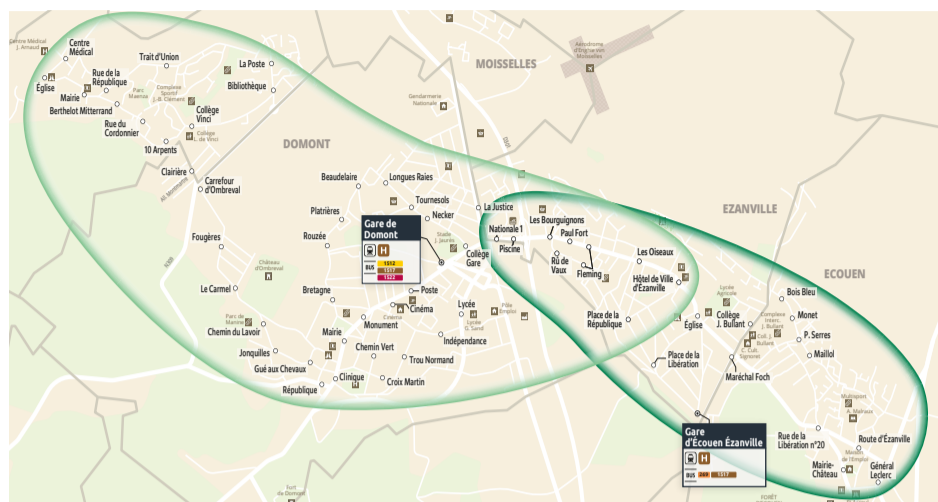
## Île-de-France Mobilités poursuit l'amélioration du réseau de bus

**Votre réseau de bus adapte son offre en Vallée de Montmorency. Depuis le 7 mars, Île-de-France Mobilités a mis en place des nouveaux services pour améliorer l'offre de transports publics sur le territoire. Nouvelle numérotation des lignes, bus de soirée ou encore transport à la demande, en route vers des solutions toujours plus innovantes, au service du bien commun.**

Liabilité et accessibilité, deux maîtres-mots des nouveaux services de votre réseau de bus sur Plaine Vallée, qui innove de jour comme de nuit. Tout d'abord, deux nouveaux services de soirée sont proposés pour vos retours tardifs. Adaptés à vos besoins, des bus sont mis à disposition le soir depuis le Transilien H en gares de Domont et d'Écouen-Ézanville. Votre bus attend l'arrivée du train toutes les 30 minutes, du lundi au samedi, de 21h à 23h à la gare de Domont et de 22h à 23h à la gare d'Écouen-Ézanville. Pratique et rassurant.

### Redessiner les frontières de la mobilité

Autre nouveauté sur Domont : le transport à la demande (TàD). Ainsi l'ancienne ligne régulière 38-05 devient le TàD Eaubonne-Domont, pour plus de souplesse dans vos déplacements en journée. Ce transport à la demande relie la gare de Domont à l'Hôpital Simone Veil d'Eaubonne. Dorénavant accessible du lundi au samedi de 8h à 19h, « son temps d'exploitation est ainsi élargi » précise Cédric Le Martelot, directeur de Transdev en Vallée de Montmorency. Comme sur une ligne de bus classique, le Transport à la Demande Eaubonne-Domont a des horaires, un tracé et des arrêts définis. Le bus ne part que lorsque des passagers ont formulé une



réservation sur la ligne. Réservez votre trajet jusqu'à 1h à l'avance et suivez l'arrivée de votre bus en temps réel grâce à l'application TàD Île-de-France Mobilités. Cet accompagnement personnalisé répond aux besoins de simplicité, de fluidité et de proximité. « La mobilité à la demande, c'est une solution sur mesure pour des déplacements sans couture » souligne Édouard Hénaux, directeur général France de Transdev.

Exclusivement sur réservation : Appli TàD Île-de-France Mobilités [tad.idfmobilites.fr](http://tad.idfmobilites.fr) / 09 70 80 96 63 du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Des numéros de ligne repensés

Île-de-France Mobilités souhaite améliorer la lisibilité du réseau de bus régional, en travaillant sur la numérotation des lignes de bus afin que chacune ait un numéro unique. Le réseau de bus en Île-de-France est constitué de près de 1 500 lignes, et la numérotation actuelle conduit à avoir de nombreuses lignes qui portent le même numéro. La région a ainsi été découpée par départements et secteurs avec un code spécifique. Le territoire Vallée de Montmorency est le premier en Île-de-France à expérimenter ces nouveaux numéros de lignes de bus, avec des lignes qui commencent toutes désormais par 15. À chaque fois que cela était possible, l'ancien numéro a été repris pour faciliter le changement (ex. : la 12 devient 1512, la 13 devient 1513...). Vous allez pouvoir retrouver votre



**BUS TàD**

### Réservez votre TàD entre l'Hôpital d'Eaubonne et la Gare de Domont

À PARTIR DU 7 MARS 2022

Découvrez le nouveau service de Transport à la Demande, plus souple, avec des horaires adaptés à vos besoins, sur le tracé de l'ancienne ligne 38-05.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

Appli TàD Île-de-France Mobilités

[tad.idfmobilites.fr](http://tad.idfmobilites.fr)

09 70 80 96 63 Du lundi au vendredi de 9h à 18h

ligne de bus plus facilement dans les moteurs de recherche et accéder directement aux informations qui la concernent.

À noter aussi la création d'une nouvelle ligne, la 1517, reliant la gare de Domont à Écouen Maillol. Elle propose un itinéraire à vocation scolaire au lycée George Sand et au collège Aristide Briand. Enfin, quelques changements sur vos lignes ont été apportés pour renforcer l'offre de transport. La ligne 1512 est prolongée jusqu'à la gare de Domont permettant une nouvelle connexion au RER C et aux Transiliens H et J. L'itinéraire de la ligne 1513 est simplifiée : le trajet La Chênaie - Gare de Domont est repris par la ligne 1512 et celui de Gare d'Écouen-Ézanville - Écouen Maillol est repris par la ligne 1517.

### Renseignements :

[iledefrance-mobilites.fr](http://iledefrance-mobilites.fr) (rubriques "Me déplacer" et "Actus/Vallée de Montmorency")  
Twitter : @Mtmontmorency\_IDFM  
☎ 01 34 28 41 90

### LE RÉSEAU DE BUS DE VALLÉE DE MONTMORENCY EN CHIFFRES

**200** collaborateurs  
**80** véhicules  
**13** lignes de bus  
**3,2** millions de kilomètres par an

## Un Conseil des Sages pour faire entendre la voix des seniors

**Le Conseil des Sages s'est réuni pour la première fois le 10 février. Une instance paritaire de réflexion et de concertation qui réunit 12 Domontois et Domontoises de plus de 60 ans autour de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors.**



### LA COMPOSITION DU CONSEIL DES SAGES :

- 1 - Paul-Edouard BOUQUIN
  - 2 - Jean-Marie ETIENNE
  - 3 - Chantal DEGARDIN
  - 4 - Monique PONCHARD
  - 5 - Françoise DELACOUR
  - 6 - Didier BOIZOT
  - 7 - Michel GADREY
  - 8 - Catherine MOLINARO
  - 9 - Alain CLAIRET
  - 10 - Jeanine MILLERIOUX
- Jean-François FUNCK  
(absent de la photo)  
Françoise GENCY  
(absente de la photo)

Une nouvelle instance pour faire entendre la voix des seniors domontois. Souhaitée par Régis Ponchard et Jérôme Chartier à leur époque, promise par Frédéric Bourdin lors de sa campagne électorale de mars 2020, la création du Conseil des Sages s'est concrétisée le 10 février dernier avec une première séance organisée en salle du conseil.

### 12 représentants choisis pour leur implication

Le Conseil des Sages est composé de 12 membres, présidents ou anciens présidents d'association ou citoyens investis pour la commune, qui ont été directement contactés par la

municipalité pour siéger. Conditions sine qua non pour rejoindre l'assemblée, être résident de la commune, ne plus être en activité professionnelle et n'avoir aucun mandat électif (ni son conjoint ou conjointe). Des Domontois précieux, encore très actifs dans la vie communale ou à l'échelle de leur quartier, qui auront la mission de porter la voix des seniors de Domont. Une population qui représentait un peu plus de 20 % des habitants de la ville en 2018.

### Une instance de réflexion et de concertation

Le Conseil des Sages est neutre politiquement et doit donner un avis consultatif. Il s'agit avant tout d'une forme d'action visant à valoriser la

parole des plus de 60 ans. Il témoigne que les retraités sont des médiateurs de la société, et qu'ils donnent un sens solidaire et citoyen à leur vie par la mise à disposition de leurs compétences, de leur temps, de leur écoute et de leur tolérance. Les Sages se réuniront plusieurs fois par an afin d'apporter leur regard sur les projets du Conseil municipal et donner un avis éclairé aux élus de la commune. « À l'instar du Conseil des Jeunes Domontois, il ne s'agit pas d'un gadget », a insisté Frédéric Bourdin, venu accueillir les Sages lors de la séance inaugurale. S'il assure que l'équipe municipale sera ouverte aux avis du Conseil des Sages, le maire s'est également engagé à venir à sa rencontre en cas de nécessité afin d'échanger sur des dossiers spécifiques.



## Élections : n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes !

L'année 2022 sera marquée par deux élections majeures : celle du Président de la République en avril et celle des députés en juin. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il n'est pas encore trop tard !

Les Domontois, comme l'ensemble des Français, seront prochainement appelés aux urnes. Cette année, quatre dates à retenir. Les 10 et 24 avril prochains pour désigner le ou la futur(e) chef de l'État, qui restera à l'Élysée jusqu'en 2027, puis des élections législatives les 12 et 19 juin, qui permettront de choisir les prochains représentants de chaque circonscription de France à l'Assemblée nationale.

Pour ne pas rater ces rendez-vous démocratiques et faire entendre sa voix, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Il est possible de vérifier si vous figurez bien dans les fichiers des électeurs en vous rendant sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Les jeunes qui atteindront prochainement leur majorité seront automatiquement inscrits sur la liste électorale, à condition d'avoir été recensés à Domont à l'occasion de leurs 16 ans et avant le 31 décembre 2021. Ceux qui n'ont pas procédé au recensement mais qui seraient majeurs au 1<sup>er</sup> tour, et donc éligibles pour voter, peuvent s'inscrire de leur propre chef.



### Encore quelques jours pour vous inscrire

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de Domont, dépêchez-vous, il est encore temps. Vous pouvez accomplir cette démarche en mairie ou directement sur Internet. Autrefois clôturée le 31 décembre de l'année précédant celle des élections, la date

limite est désormais reportée à 6 semaines avant les dates du scrutin. Pour les élections présidentielles, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour enregistrer votre inscription via la télé-procédure sur [service-public.fr](http://service-public.fr) et jusqu'au vendredi 4 mars 2022 en mairie ou par courrier affranchi. Pour les élections législatives, vous avez jusqu'au 6 juin.

### PENSEZ À LA PROCURATION

Vous n'êtes pas disponible le jour du scrutin mais vous souhaitez malgré tout voter ? C'est possible grâce à la procuration... et même encore plus simple qu'avant ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez en effet donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Votre mandataire devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr). Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.
- En vous rendant directement dans une gendarmerie ou un commissariat de police, avec votre pièce d'identité. Vous n'aurez qu'à remplir le formulaire sur place. Pour gagner du temps, ce formulaire [CERFA n°14952\*03] peut-être téléchargé sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### REPRISE DES CONCESSIONS

Un état des lieux a été effectué récemment dans le cimetière communal. Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. Nous vous informons que la liste des concessions visées par cette procédure est tenue à l'entrée du cimetière ainsi que devant l'Hôtel de Ville.



Renseignements : Service État-Civil : ☎ 01 39 35 55 00

### TRAVAUX AVENUE JEAN JAURÈS

Difficile d'être passé à côté si vous avez circulé dans les environs de l'avenue Jean Jaurès ces derniers jours. Prévus de longue date, la première phase des travaux d'assainissement a débuté fin janvier pour une durée de deux à trois semaines entre le rond-point Buja et l'intersection avec la rue Aristide Briand. Un chantier qui vise à remplacer le réseau d'eaux pluviales et le réseau d'eaux usées. Une déviation a été mise en place afin de permettre aux usagers de circuler dans le quartier. Le nécessaire a également été fait afin que les commerçants puissent poursuivre leur activité. Une seconde phase de travaux s'étendra prochainement entre la rue Aristide Briand et la gare.



## Rugby à 7 : les sélections congolaises à Domont

Les 4 et 5 février, les équipes masculines et féminines de rugby à 7 de la République Démocratique du Congo étaient de passage au stade des Fauvettes. Objectif : permettre à des joueurs et joueuses évoluant en Europe de travailler ensemble en vue de prochaines échéances internationales.

Des Léopards sur la pelouse du stade domontois. En prévision d'un tournoi qualificatif pour les Jeux Olympiques de 2024, qui se déroulera les 12 et 13 mars au Burundi, les sélections masculine et féminine de rugby à 7 de la RDC ont profité des infrastructures du stade des Fauvettes. Logées au CDFAS d'Eaubonne, elles ont été accueillies pendant deux jours par la municipalité et par le club de rugby de notre commune. Les joueurs et joueuses ont pu se plier à des tests physiques le vendredi, avant de se préparer tactiquement le samedi. Une bonne manière de se tester pour ces sportifs et sportives, qui évoluent tous au sein de clubs français, belges ou italiens.

### Un rayonnement international pour Domont

Un travail réalisé sous l'œil attentif de Herman Mbonyo Lihumba, Président de la Fédération Congolaise de Rugby, et de Michel Crémaschi, manager général des sélections

nationales congolaises et ancien international du XV de France, heureux de bénéficier d'infrastructures de qualité.

La délégation congolaise a également reçu la visite du maire Frédéric Bourdin, venu encourager le staff et les collectifs sur le terrain, accompagné des élus Josette Martin, Artur Gomes et Hervé Commo. « La mairie a été très réactive », se réjouit Alexis Driollet, manager du Stade Domontois, qui a assuré le relais entre Aziz Abaakouk, manager général de la sélection congolaise, et la municipalité.

Une gratitude partagée par nos invités. « C'est très agréable de retrouver tous ces bénévoles qui nous accueillent », salue Herman Mbonyo. Une belle vitrine pour notre ville, mais également pour le Stade Domontois qui a pu démontrer à la fois son hospitalité et sa capacité à recevoir des équipes internationales. De belle augure alors que la France accueillera la prochaine Coupe du Monde de rugby en 2023.

SDRC : 🌐 [www.stadedomontois.fr](http://www.stadedomontois.fr)



## Cadre de vie : des abribus, panneaux numériques et signalétiques tout neufs

**L'avez-vous remarqué ? Au cours des dernières semaines, tous les abribus de la commune ont été remplacés par des équipements neufs, conséquence du renouvellement du marché de gestion des mobiliers urbains. Explications.**

**A**bribus, panneaux numériques, signalétique des commerces et services de la ville, panneaux d'affichage administratif : le mobilier urbain vient d'être mis à neuf et modernisé.

Les anciens équipements ont été discrètement démontés et remplacés par les techniciens de l'entreprise valdoisienne Védiaud, qui a remporté l'appel d'offres.

### Esthétique urbaine

« Ce contrat de gestion du mobilier urbain s'étend sur une période de dix ans et, quel que soit le prestataire retenu, le renouvellement de ce marché entraîne la mise à neuf de l'ensemble des mobiliers et équipements », précise Martin Kamguen, Maire-Adjoint délégué aux Services techniques. La consultation a ainsi permis aux élus domontois de sélectionner les nouveaux mobiliers parmi une large gamme de produits dont la conception est désormais confiée à des designers spécialisés. « Ces équipements participent directement à l'esthétique urbaine et il faut souligner les efforts déployés par les industriels du secteur qui savent concevoir des équipements fonctionnels, solides et très élégants », ajoute le Maire-Adjoint.

### Réparer... et vite!

Le contrat prévoit également la maintenance complète de ces mobiliers urbains allant d'un nettoyage régulier à des remises en peinture périodiques. Surtout, il oblige l'entreprise à réparer dans des délais très courts les dommages causés au mobilier. C'est particulièrement le cas des abribus dotés de larges surfaces vitrées régulièrement cassées, de

manière accidentelle ou malheureusement intentionnelle. « L'entreprise a des obligations très claires : remettre en état en un minimum de temps, c'est-à-dire 2 jours au maximum et jusqu'à présent, les délais ont été tenus. On ne peut pas se permettre de laisser les usagers de nos lignes de bus patienter dans des abribus dégradés; la réactivité est essentielle pour entretenir et réparer », complète Michel Wiczorek, Conseiller municipal délégué à la Voirie et aux transports.

### LE MOBILIER URBAIN EN CHIFFRES

- 20 abris voyageurs sur les lignes de bus de la ville
- 30 mobiliers d'affichage (dont 10 planimètres réservés aux informations municipales)
- 10 panneaux numériques
- 1 panneau d'affichage de 8m<sup>2</sup>
- 1 écran d'information (accueil de la mairie) et 1 borne tactile (parvis de la mairie)
- 2 colonnes d'affichage d'information mairie
- 24 portiques de signalisation des commerçants de Domont
- 24 panneaux d'affichage administratif
- 8 panneaux d'affichage libre
- 5 panneaux d'entrée de ville

Le marché prévoit également le développement et la fourniture d'une application mobile pour smartphone.



### MOBILIER URBAIN : COMBIEN ÇA COÛTE ? LA RÉPONSE PEUT VOUS SURPRENDRE...

Combien coûte l'installation et l'entretien des abribus et autres panneaux d'information à la Ville. Réponse : 0 euro. C'est en effet la particularité de ce type de marché, en vigueur dans de très nombreuses communes : le financement des investissements et des frais de maintenance sont intégralement payés par la publicité. Bref, ce sont les annonceurs qui financent. Ce modèle économique est né dans les années 70 et s'est progressivement répandu dans les grandes villes, avant de s'implanter progressivement dans les villes de taille moyenne.



## Le conseil sécurité...

### Vidéoprotection : objectif tranquillité !

Afin de veiller à la sécurité des personnes et des biens, Domont est connecté au réseau de vidéoprotection de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. C'est cette dernière qui se charge du déploiement, de la maintenance et de la modernisation d'un réseau de plus de 200 caméras. Sur le sol de la commune, ou plutôt au-dessus, 21 appareils gardent un œil sur des lieux clés du territoire comme les abords du lycée, de la gare et de la Mairie, ou certaines rues et équipements municipaux. Un outil utile aux forces de l'ordre pour la prévention de la délinquance et la résolution de faits.

### Un usage encadré par la loi

L'usage de la vidéoprotection reste toutefois très réglementé. « En effet, seuls des agents assermentés appelés "opérateurs" peuvent accéder aux images en direct ou enregistrées », souligne Franck Dubois, responsable de la Police Municipale de Domont. L'ensemble du flux est géré par les Centres de Supervision Urbain (CSU) de Montmorency et de Domont. D'ici quelques mois, les deux structures seront toutefois fusionnées sur le site de Montmorency. Les images de vidéoprotection sont conservées 14 jours. Outre les opérateurs, un officier de police judiciaire peut demander sous forme de réquisition écrite à accéder à un enregistrement dans le cadre d'une enquête.

À noter que si elles filment en continu, les caméras ne captent que les événements sur la voie publique. Toute éventuelle partie sur une zone privée est automatiquement floutée. De la même manière, le rôle de la vidéoprotection se limite à la prévention et à l'enquête. Aucun appareil n'est donc utilisé pour le moment à d'autres fins, par exemple pour verbaliser un automobiliste mal stationné.

Police municipale: ☎ 01 30 11 81 33



## Fibre optique : en cas de problème, à qui s'adresser ?

**De nombreux Domontois se tournent vers la mairie pour résoudre leurs difficultés d'accès à l'Internet à très haut débit ou encore signaler les dysfonctionnements du réseau de fibre optique. Et ce n'est évidemment pas la bonne solution.**

Près de 99 % des foyers domontois sont désormais éligibles à la fibre optique. La Ville a d'ailleurs reçu le trophée « Ville fibrée ». Mais de nombreuses réclamations convergent encore vers les services de la Ville, lassés de devoir traiter des problèmes qui ne concernent en rien la responsabilité de la Ville. En effet, si la commune a facilité la construction du réseau en mobilisant ses services techniques pour accompagner l'opérateur Orange dans le déploiement de la fibre, elle n'a strictement aucune responsabilité, et encore moins de pouvoir, en matière de commercialisation des services ou de maintenance du réseau en cas de panne. « La fibre optique n'appartient pas à la Ville, il faut que les choses soient claires. Nous intervenons auprès d'Orange lorsque c'est nécessaire, mais nous ne pouvons pas régler les problèmes au cas par cas, ce n'est pas

le métier des agents communaux » résume le Maire Frédéric Bourdin.

### Premiers cas de figure : les demandes émanant de particuliers ou entreprises qui attendent avec impatience d'avoir accès à la fibre

Il ne reste plus qu'une centaine de foyers concernés par ces difficultés techniques très localisées, ou de problème de copropriété. Dans ce cas de figure, il faut faire preuve de patience. Réservez votre abonnement auprès de l'opérateur de votre choix et vous serez immédiatement prévenus de votre éligibilité. Si vous habitez en collectif, assurez-vous auprès de votre bailleur ou de votre copropriété que le nécessaire a été fait pour distribuer la fibre dans votre immeuble. L'opérateur ne le fera pas à leur place et encore moins la mairie !

### Second sujet, et non des moindres : les pannes de réseau

Seul votre opérateur (Orange, Bouygues, SFR ou Free) est en mesure de régler les problèmes de fonctionnement de votre connexion. C'est auprès des services de maintenance de l'opérateur qu'il faut donc s'adresser et à personne d'autre. « Nous savons qu'il y a des dysfonctionnements, souvent liés à la trop grande vulnérabilité des armoires, mais également au manque de sérieux de certains sous-traitants, mais la Ville n'y peut strictement rien, à part signaler les problèmes les plus graves aux services d'Orange qui entretiennent effectivement l'ensemble du réseau domontois pour le compte de l'ensemble des opérateurs », précise Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée aux nouvelles technologies.



**LES BONS NUMÉROS DES SERVICES CLIENTS**

- Orange : 3900
- SFR : 1023
- Free : 3244
- Bouygues : 1064

## Dynactive, l'association d'entreprises parée pour accompagner la reprise

2022 sera-t-elle l'année d'une vraie sortie de crise sanitaire pour les acteurs économiques du territoire ? C'est ce qu'espèrent les dirigeants bénévoles de l'association qui fédère près de deux cents entreprises. Dynactive souhaite lutter contre l'isolement des entrepreneurs, accentué par la crise sanitaire et diffuser de nouveau la culture entrepreneuriale dans les établissements scolaires.

Comme la totalité des institutions publiques et privées du territoire, Dynactive aura dû renoncer à sa traditionnelle cérémonie de vœux prévue en janvier dernier. C'est donc par le biais d'une toute nouvelle lettre d'information que le Président de l'association, Philippe Piton, vient de s'adresser aux adhérents et partenaires de l'association. « Nous avons pour cela renoué avec la formule classique d'une lettre d'information adressée par courrier, plutôt que d'envoyer un simple mail. Nous sommes tous saturés voire lassés par la dématérialisation à outrance. Après deux années d'isolement et parfois de combat pour maintenir leur entreprise à flot, nos adhérents ont besoin de convivialité, de contacts directs, d'une attention plus soutenue », constate Philippe Piton.

### Des événements au programme

Pour annoncer ses projets pour 2022, l'association a rassemblé ses adhérents en assemblée générale le 15 février dernier. Une soirée placée sous le signe de la convivialité et de très nombreuses reprises de contact. Le prochain rendez-vous des entrepreneurs

du territoire est d'ores et déjà fixé au jeudi 14 avril, dans le cadre des rencontres professionnelles qui permettront aux adhérents de faire connaître leur entreprise, leurs produits et leurs services.

Second temps fort : le retour, après deux éditions annulées, de la Journée des Entreprises du Territoire (JET), programmée le mardi 31 mai au Golf de Domont. Cet événement qui rayonne désormais à l'échelle de l'ensemble du Val-d'Oise, permettra à une trentaine d'entreprises de valoriser leurs compétences dans le cadre d'un mini-salon. C'est également le cadre de rencontres et d'échanges amicaux autour d'une compétition amicale de Golf.

### À la rencontre du milieu éducatif

Les bénévoles de Dynactive reprendront par ailleurs le chemin des collèges et lycées de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée dans le cadre d'une convention avec l'Éducation nationale et la CAPV qui a été renouvelée pour trois ans en juin 2021. En octobre dernier, les responsables de l'association avaient réuni les responsables de lycées pour recenser les demandes et besoins de chacun



Philippe Piton, président de Dynactive. « Plus que jamais l'association entend pour cette nouvelle année favoriser les expériences et les rencontres. Il est nécessaire de sortir les entrepreneurs de l'isolement et de les accompagner dans cette année de rebond, après deux années de crise sanitaire. »

et proposer un soutien logistique à des événements nationaux ou locaux d'information sur les carrières et métiers. Ces actions de diffusion de la culture entrepreneuriale

devraient reprendre à partir du mois d'avril, à destination des équipes pédagogiques désireuses de s'investir dans l'orientation professionnelle des élèves.

## 25 000 € POUR SOUTENIR LES JEUNES ENTREPRISES



L'association Dynactive s'est largement associée à la première édition des « Entrepreneurs Plaine Vallée », organisée par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV) et l'association départementale Initiative95 pour soutenir les porteurs de projets et les jeunes entreprises. Ce concours, doté de 25 000 € de prix a suscité plus de 50 candidatures. 10 nominés ont été sélectionnés dans chacune des catégories

« projets » et « entreprises de moins de 3 ans ». Les concurrents ont été auditionnés par un jury de professionnels, parmi lesquels plusieurs représentants de Dynactive. L'entreprise « Ma couche durable » a reçu le 1<sup>er</sup> prix en catégorie entreprise de moins de 3 ans et l'entreprise SKIPT en catégorie « porteur de projet ».

## 4 BONNES IDÉES POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ENTREPRISE

Rejoindre une association d'entrepreneurs, c'est souvent le plus court chemin pour démarrer une activité. Dynactive propose 4 formules de rencontres entre professionnels :

- Des petits-déjeuners mensuels organisés dans les locaux de la Communauté d'Agglomération pour rencontrer d'autres entrepreneurs et générer du business. Ces petits-déjeuners peuvent être organisés dans les locaux d'une entreprise souhaitant présenter son activité de manière encore plus concrète.
- Des afterworks et rendez-vous digitaux : animés par des adhérents de Dynactive, les ateliers permettent de partager et de transmettre des compétences spécifiques, notamment dans le domaine du digital.
- Du co-développement permettant, sous forme de groupes de réflexion, d'accompagner des dirigeants dans des situations délicates, de rompre l'isolement et de partager les expériences et idées de chacun.
- Des speed-business pour générer des contacts, saisir des opportunités d'affaires dans une ambiance décontractée, made in Dynactive.

Contactez Dynactive : ☎ 06 67 41 88 32 ou 06 60 09 48 09 ✉ [contact@dynactive.fr](mailto:contact@dynactive.fr)

## LA PÉPINIÈRE PLAINE VALLÉE DEVIENT 14K

Nouveau nom, nouvelle identité, nouveau site... Pour rejoindre une communauté d'entrepreneurs dynamiques sur Plaine Vallée, plus d'hésitation : destination 14k !

Ce lieu totem de l'entrepreneuriat réunit les offres et les acteurs permettant d'appuyer la création comme le développement de votre entreprise et son financement.

14k propose un accompagnement sur mesure et challengeant, dédié à la création, à l'hébergement et à la croissance de votre entreprise. Cet espace moderne et convivial est idéal pour commencer une activité entrepreneuriale dans les meilleures conditions de réussite.

Renseignements : 01 30 10 66 50  
[www.14k-plainevallee.fr](http://www.14k-plainevallee.fr)  
[14K@eco-plainevallee.fr](mailto:14K@eco-plainevallee.fr)



## LES PRODUITS ZÉRO DÉCHET DE FABIENNE LOXA

Elle donne une seconde vie à nos tissus du quotidien. Fabienne Loxa concilie son talent pour la couture et sa démarche vers moins de déchets en créant des produits originaux en tissus recyclés.



L'idée d'un produit en fonction d'un besoin spécifique. J'ai par exemple mis au point une petite pochette éponge, réalisée en partie à partir d'une ancienne serviette de toilette, permettant de transporter des shampoings solides encore humides », développe la créatrice.

Si pour l'instant la couturière réalise des produits avant tout pour elle et ses proches, son passage sur le marché de Noël lui a permis de mesurer l'engouement du public pour ses créations. « Je fais les choses à ma petite échelle et je n'ai pas créé d'entreprise », précise-t-elle. Et de conclure : « Je pense me lancer dans quelques années. Mais pour l'instant, je teste des choses et je regarde ce qui fonctionne bien ou qui est utile. »

Vous avez sans doute aperçu son stand en décembre dernier sur le marché de Noël de Domont. Peut-être même avez-vous échangé avec elle ? Fabienne Loxa a pu, pour la première fois, présenter ses produits conçus chez elle, de manière artisanale. Sa spécialité : les objets du quotidien réalisés à partir de tissus de récupération. Cotons démaquillants, trousse de toutes les tailles, sacs à tarte, sacs cadeaux (pour remplacer le papier cadeau), sacs à bouteilles, essuie-tout réutilisable, sacs en toile de jute, pochettes ou encore bouillottes sèches à mettre au micro-onde, la Domontoise laisse libre cours à son imagination afin de confectionner des créations à la fois utiles et éco-conçues. Et avec autant de matières et de motifs, les possibilités sont infinies. « J'adore créer des choses de mes mains », explique cette habitante passionnée, qui découpe, coud et assemble chaque pièce de A à Z. Elle maîtrise même l'art du crochet afin de décorer certains de ses produits. Vous l'aurez compris, à l'instar de cette célèbre citation d'Antoine Lavoisier, avec Fabienne Loxa, « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »

### Une démarche zéro déchet

Plus qu'un passe-temps, le travail de Fabienne Loxa répond à une démarche plus globale tournée vers le zéro déchet. « D'une manière générale, j'essaie de produire moins de déchets, notamment en bannissant autant que possible les plastiques », souligne la Domontoise. Une volonté qui se retrouve également dans ses produits, par exemple avec l'utilisation de graines de lin et de lavande à l'intérieur de ses bouillottes. Une conscience environnementale elle aussi source d'inspiration. « Parfois, je peux avoir



## Une exposition à croquer

Du 13 au 29 janvier, l'association Crocus Blanc a organisé l'exposition Croc'Art à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. La genèse de ce projet remonte au premier confinement de mars 2020. Lors de cette période, les bénévoles de l'association ont créé un groupe WhatsApp pour maintenir le lien avec tous les jeunes Crocus et leur famille. Au fil des jours, cet espace est devenu un lieu d'échange et de partage quotidien : « *Chaque famille nous faisait découvrir comment sa journée s'était passée, nous partageait les moments difficiles, les moments de joie et de doute* » explique Catherine Frigério, la présidente. Et d'ajouter : « *Nous avons découvert au cours des semaines les créations artistiques très nombreuses et variées des Crocus, et une évidence s'est imposée : nous allons exposer toutes ces créations, car nous pouvons être fiers d'eux et nos loulous doivent sortir de l'ombre.* » Objectif atteint avec brio ! Plus de 80 œuvres ont été regroupées à la médiathèque pour le plaisir des yeux et du cœur des visiteurs. Elles ont été mises en valeur par Élisabeth de l'Emb'elise de Domont. Bravo à l'association et aux jeunes artistes pleins de talent.

Des ateliers créatifs sont proposés par Crocus Blanc le mercredi et le samedi.  
Renseignements et inscriptions : ☎ 0783 21 91 80 - 🌐 [www.crocusblanc.fr](http://www.crocusblanc.fr)



## Distribution de graines de tomates des Jardins d'Alain

Le 29 janvier, l'association Les Jardins d'Alain organisait sa traditionnelle distribution de graines de tomates. Grandes ou petites, rondes ou non, la centaine d'adhérents inscrits avaient le choix entre 39 variétés exotiques ou anciennes. Des semences issues des cultures de l'association Jardins de Tomate, basée en Gironde, à laquelle adhèrent Les Jardins d'Alain. Un partenaire de choix qui conserve 2600 variétés différentes.



## POUR LE PLAISIR DES COLLECTIONNEURS

Dimanche 6 février s'est tenu le traditionnel Salon du jouet de collection et de la bande dessinée au gymnase Charles de Gaulle. Cette 15<sup>e</sup> édition a rencontré un vif succès avec plus de 700 visiteurs venus de toute l'Île-de-France. Chineurs et collectionneurs ont pu dénicher des pièces rares auprès de la soixantaine d'exposants. L'ambiance conviviale était comme toujours de mise. Bravo et merci aux bénévoles du Comité des Fêtes qui assurent l'organisation et l'animation de ce rendez-vous tant apprécié par les passionnés.



## ÇA A DÉMÉNAGÉ !

Samedi 5 février, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens a présenté la comédie musicale *Déménagements Paule & Cie* de Stella Moratello. La troupe de comédiennes « les Recto-Verso » a ravi le public lors des deux représentations de 16h et 20h au théâtre intercommunal Silvia Monfort.

Plus de 500 spectateurs sont venus applaudir cette nouvelle création à la fois pétillante et touchante.



## Journée cabaret

Dimanche 13 février, une soixantaine de seniors ont profité d'un déjeuner-spectacle au P'tit Baltar à Nesle. Accompagnés de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors, ils ont découvert des artistes aux multiples talents dans des numéros surprenants, mêlant nouveautés, nostalgie, humour et émotions. Danseurs, chanteurs, musiciens, transformistes et magiciens ont offert un moment époustouflant. Entre gastronomie et music-hall, les seniors ont passé une délicieuse journée.



## LA VILLE RECRUTE...

### MAISON DE LA PETITE ENFANCE :

- Un(e) agent de crèche
- Un(e) auxiliaire de puériculture dans le cadre d'un remplacement

### ENFANCE :

- Des animateurs(trices) pour les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs), pour la pause méridienne et le périscolaire

### POLICE MUNICIPALE :

- Un(e) vacataire école pour faire traverser les enfants

### MÉDIATHÈQUE :

- Un(e) agent du patrimoine

Si vous êtes intéressé(e), consultez les annonces dans leur intégralité sur le site de la Ville : [www.domont.fr](http://www.domont.fr)

Adressez votre candidature à :  
**Monsieur le Maire**  
 47 rue de la Mairie - BP 40001  
 95331 Domont Cedex  
 ou [grh@domont.fr](mailto:grh@domont.fr)



# STOP

## AUX DÉJECTIONS CANINES DANS LES RUES !



**Amende 68 €**

À VOUS DE RAMASSER MAINTENANT...

Arrêté municipal n° 2020-048 du 14 décembre 2020



## Le Domontois Domontois Domontois



**Vous ne recevez pas votre journal municipal**

### Le Domontois

n'hésitez pas à le signaler au

**N° Vert 0 800 071 250**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



## Un objet perdu dans la ville ?

Contactez la Police municipale

**01 74 04 23 62**



REGISTRE DES OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

## PROGRAMME du 16/02 au 08/03

Plein tarif : 8,20€ / Tarif - de 18 ans : 4,50€  
 - 26ans, étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, +60ans : 6,00€  
 Tarif groupe : 4,00€ / Abonnés : 5,50€  
 Séance du matin : 5,50€ / Séance ciné Senior : 5,00€  
 Supplément numérique 3D : 1,50€ / Lunettes : 1€  
 Hors soirées spéciales (opéra, théâtre, concert...)

| SEMAINE DU 16/02 au 22/02 | VAILLANTE n33 | SUPER-HEROS MALGRE LUI n22 | KING n45      | LES PROMESSES n35 |
|---------------------------|---------------|----------------------------|---------------|-------------------|
| MERCREDI 16               | 14h00         | 18h15                      | 16h00 - 20h30 | -                 |
| JEUDI 17                  | -             | -                          | 16h00 - 18h15 | 20h30             |
| VENDREDI 18               | 16h30         | 18h30                      | 14h00         | 21h00             |
| SAMEDI 19                 | 16h30         | 21h00                      | 14h00         | 18h30             |
| DIMANCHE 20               | 14h00         | 18h00                      | 11h00 - 16h00 | -                 |
| LUNDI 21                  | 11h00         | 18h30                      | 16h00 - 20h30 | 14h00             |
| MARDI 22                  | 11h00 - 18h00 | 16h00 - 20h30              | 14h00         | -                 |

| SEMAINE DU 23/02 au 01/03 | VAILLANTE n33 | SUPER-HEROS MALGRE LUI n22 | KING n45      | VOUS NE DESIREZ QUE MOI n35 | ENQUETE SUR UN SCANDALE DETAT n23 | VANILLE n31                             |
|---------------------------|---------------|----------------------------|---------------|-----------------------------|-----------------------------------|---|
| MERCREDI 23               | 14h00         | 16h00                      | 18h15         | -                           | 20h30                             | FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE                |
| JEUDI 24                  | 11h00         | 16h15                      | 14h00         | 18h30                       | 20h30                             | Présentation en présence du réalisateur |
| VENDREDI 25               | -             | 16h15                      | 11h00 - 14h00 | 21h00                       | 18h30                             | Guillaume Lorin                         |
| SAMEDI 26                 | 14h00         | -                          | 16h00         | 21h00                       | 18h30                             | 14h00                                   |
| DIMANCHE 27               | 11h00         | 20h00                      | 15h30         | 17h45                       | -                                 | -                                       |
| LUNDI 28                  | 11h00         | -                          | 16h30         | 18h30                       | 14h00 - 20h30                     | -                                       |
| MARDI 01                  | 11h00         | -                          | 16h15         | 18h30                       | 14h00 - 18h30 - 20h45             | -                                       |

| SEMAINE DU 02/03 au 08/03 | HOPPER n31 | WHITE SNAKE n38 | LE CHENE n20  | MAISON DE RETRAITE n37 | MORT SUR LE NIL n22 | MEME LES STURIS VONT AU PARADIS n26     | LA BRIGADE n44                             |
|---------------------------|------------|-----------------|---------------|------------------------|---------------------|---|--|
| MERCREDI 02               | 14h00      | 16h00           | 18h00         | -                      | 20h30               | FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE                | AVANT-PREMIERE                             |
| JEUDI 03                  | 11h00      | 18h00           | 20h30         | 16h00                  | -                   | 14h00                                   | 20h15                                      |
| VENDREDI 04               | 16h00      | 14h00           | 11h00         | 18h00                  | -                   | Présentation en présence du réalisateur | suivie d'une retransmission                |
| SAMEDI 05                 | 14h00      | -               | 16h00         | 21h00                  | 18h00               | Alexandre Charier                       | d'un débat en direct avec l'équipe du film |
| DIMANCHE 06               | 11h00      | -               | 14h00 - 20h00 | 16h00                  | 18h00               | -                                       | -  |
| LUNDI 07                  | -          | -               | 16h00         | 14h00                  | -                   | -                                       | -  |
| MARDI 08                  | -          | -               | 16h30         | 18h30                  | 14h00 - 18h00       | -                                       | -  |

Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINEMA (Android et ios)

12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT [www.domontcinema.com](http://www.domontcinema.com) 09 60 39 45 09

### Vos papiers, s'il vous plaît !

N'attendez pas le dernier moment pour vérifier que votre carte d'identité et votre passeport sont encore valables.

Pour les renouveler, vous devez d'abord effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr).

Il convient ensuite de prendre rendez-vous à la mairie au 01 39 35 55 00 pour finaliser votre demande et déposer votre dossier au service de l'état-civil. Il faudra alors vous munir de votre numéro de pré-demande et des pièces justificatives (liste sur le site internet de la ville). Un délai d'attente est à prévoir, ne tardez pas !

Renseignements : Service État-Civil ☎ 01 39 35 55 00  
[www.ville-domont.fr/Vie-pratique/Etat-civil](http://www.ville-domont.fr/Vie-pratique/Etat-civil)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



### Ouverture d'un nouveau téléservice pour lister ses cas contacts

Depuis le 9 février, l'Assurance Maladie met en ligne un nouvel outil pour aider à lutter contre l'épidémie de Covid-19 : le téléservice « Lister mes cas contacts ». Il permet à toute personne testée positive à la Covid-19 de lister ses cas contacts en ligne en l'aidant à identifier sa période de contagiosité et les situations à risque. Accessible sur internet, 24h/24 et 7 jours sur 7, le remplir prend une dizaine de minutes maximum.



Compte tenu du nombre très élevé de contaminations, il est aujourd'hui demandé aux patients positifs de prévenir eux-mêmes leurs cas contacts.

Grâce à ce nouveau téléservice, l'Assurance Maladie pourra adresser très rapidement et directement des consignes sanitaires personnalisées à ces personnes contacts, notamment au regard de leur statut vaccinal.

Cette démarche les aidera également à organiser plus facilement leur prise en charge (test, arrêt de travail...). En effet, une fois enregistrées dans la base de données « Contact Covid » de l'Assurance Maladie, grâce à la déclaration effectuée par la personne positive, ces personnes contacts pourront plus facilement bénéficier de la prise en charge des tests de dépistage et, en cas d'impossibilité de télétravail, demander un arrêt de travail sur le site [declare.ameli.fr](http://declare.ameli.fr).

### L'arrivée d'un nouveau déchet : l'autotest

Avec la poursuite de l'épidémie de la COVID-19 et l'arrivée du variant OMICRON, un nouveau déchet a vu le jour. Après les gants, les masques, voici l'autotest.

#### Dans quelle poubelle le jeter ?

Bien qu'entièrement en plastique, ce déchet ne fait pas partie de la famille des emballages. Il faut donc le jeter dans la poubelle à couvercle gris ou la borne dédiée aux ordures ménagères.

Il sera incinéré avec les ordures ménagères dans le centre de valorisation énergétique et produira de l'électricité et du chauffage pour l'équivalent de 15 000 logements.



### INFORMATION COLLECTE DES DÉCHETS

CORONAVIRUS COVID-19

MOUCHOIR MASQUE AUTOTEST = SAC FERMÉ COUVERCLE FERMÉ POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES

CES DÉCHETS NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS DANS LA POUBELLE À COUVERCLE JAUNE (DÉCHETS RECYCLABLES).

## LES CONSEILS DE L'AVOCATE

### LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE DE L'ANIMAL

Les animaux peuvent être la cause d'accidents, de blessures ou de dégâts. Il peut s'en suivre un litige entre la victime et le propriétaire de l'animal. Il est donc important de connaître les responsabilités de chacun.

Il faut savoir que les dommages causés par un animal peuvent mettre en cause la responsabilité de son propriétaire ou de son gardien, même s'il n'y a pas eu faute de ce dernier.

Il en résulte ce qui suit :

- un chien sans laisse ou en fuite implique toujours la responsabilité de celui qui en avait la garde.
- le simple fait que l'animal soit la cause directe du dommage suffit à engager la responsabilité de son propriétaire ou de son gardien. La victime n'a rien à prouver.
- quand le propriétaire a confié la garde de son animal à une tierce personne, cette dernière en a la responsabilité. Ainsi si vous gardez le chien de votre voisin pendant les vacances, vous en êtes responsable. Cependant, si le gardien de l'animal est un professionnel (toiletteur, pension, vétérinaire...), la responsabilité de ce dernier est toujours engagée quelle que soit la durée de la garde.

Pour être exonéré de sa responsabilité, le propriétaire ou le gardien de l'animal doit prouver la faute de la victime ou que le dommage est dû à un cas de force majeure ou fait suite à l'intervention d'une tierce personne.

À savoir : par la loi, tout chien mordeur est considéré comme « dangereux ». Outre la réparation du préjudice subi par la victime, le propriétaire ou le gardien du chien risque également des sanctions pénales, même en l'absence de faute.

### Me FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS  
 18 rue de la Mairie  
 les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis de chaque mois.  
 ☎ 01 34 39 19 00



## Rentrée de septembre 2022

### Inscriptions scolaires du 24 janvier au 28 mars

Venez retirer votre dossier d'inscription au service Enfance, un rendez-vous vous sera alors donné pour l'inscription définitive.



Pour les enfants nés jusqu'au 31/12/2019 ou toute nouvelle scolarisation sur Domont

Service Enfance - 47, rue de la Mairie - 95330 Domont - ☎ 01 74 04 21 40

## CARNET

### NAISSANCES

Olivia Rodriguès Vongphakdy, Léon Valdes

### MARIAGE

Romain Durand et Fatima Mammade

### DÉCÈS

Andrée Davigneaux née Gaboriau, Suzanne Delisle née Montadier, Gaëtan Garsia, Jacques Mautor, Jean Pruvot

### LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont  
 Mairie de Domont - BP 40001  
 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex  
 Directeur de la publication : Frédéric Bourdin  
 Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - Domont (S. Briançon, A. Porcu)  
 Service Communication - 01 39 35 55 04  
 Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel  
 Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : février 2022

